

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Violette JANET-WIOLAND, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE, Etienne COUIGNOUX, Joël BEZANGER, Mélanie FLAMENT, Catherine NIRELLI, Charlotte BOURG

Absents excusés :

Procurations : Corinne BRINDEL à Thierry BAILLARD ; Christian LEFRANCOIS à Jean Pierre SAUGERAS ; Lionel ROUSSET à Alain VERMOREL

Date de la convocation : 14 février 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

DELIBERATION N° 2023-01-04 – OPERATION FACADES

Monsieur le Maire rappelle que sa majorité municipale a mis en place une opération consistant à accompagner les habitants soucieux de rénover leurs biens immobiliers à Meymac, pour participer à la notoriété de Meymac, et au maintien de la Commune dans des labels permettant de valoriser son patrimoine, et par là même, son développement touristique aux retombées économiques non négligeables.

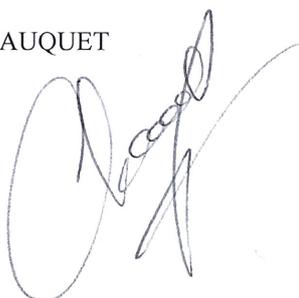
Jean-Pierre SAUGERAS rappelle le nombre de dossiers qui ont obtenu une aide directe de la Commune, à savoir 4 projets.

Philippe BRUGERE indique que l'opération façades s'est achevée avec l'OPAH intercommunale, soit le 31/12/2022, et que la municipalité souhaite désormais proposer deux opérations distinctes mais néanmoins complémentaires et dans le même esprit, pour les années 2023/2024/2025. Il donne lecture des règlements proposés et les soumet à débat.

Sur proposition de M le Maire, **A L'UNANIMITE**
APPROUVE la mise en place d'une « opération façades »
VALIDE le règlement proposé afférent à cette opération
PRECISE que la Commission finances aura à traiter les différents dossiers qui parviendront
S'ENGAGE à inscrire les crédits utiles aux BP 2023/2024/2025

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,
Le 20 Février 2023

Le Maire,


Philippe BRUGERE